



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 10 879 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le massif garantit un rechargement de qualité de la nappe phréatique, une source d'eau potable pour les populations riveraines;

ATTENDU QUE des études confirment la présence de 26 des 27 espèces de rapaces du Québec, qu'on y relève une faune diversifiée et que l'inventaire aérien de 2004 a révélé la présence de 2 héronnières et de 8 orignaux, qu'on y retrouve une flore exceptionnelle entre autres, l'Arabis holboelli var retrofracta, espèce menacée, vestige de la dernière glaciation et que la Société de la faune et des parcs reconnaît l'importance de protéger ce site;

ATTENDU QUE ce site est sillonné de sentiers tracés il y a plus de cent ans, héritage culturel de Hermann Smith Johannsen dit « Jack Rabbit », que des activités de plein air sont toujours pratiquées grâce à la tolérance et aux permissions accordées par certains propriétaires et que les impacts économiques de ces activités appuient la première orientation du Schéma d'aménagement de la MRC des Pays d'en haut (2005) « Consolider et diversifier la vocation récréotouristique de la MRC2;

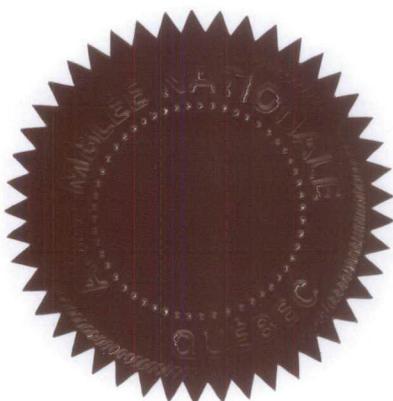
ATTENDU QUE la seconde orientation du Schéma d'aménagement de la MRC des Pays d'en Haut (2005) affirme « Protéger la qualité du milieu naturel et favoriser sa régénération », que la Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides confirme que ce paysage « est une ressource d'intérêt collectif... » que ce projet contribue à l'atteinte de l'objectif du Gouvernement du Québec visant à protéger 8% du territoire (Plan d'action 2002-2007);

ATTENDU QUE la région des Basses Laurentides est dépourvue de parc témoignant de sa spécificité écologique et phytogéographique et que l'intégrité écologique du massif est menacée par le développement immobilier.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons au Ministre du Développement durable, de la Faune et des Parcs du Québec, de soustraire le massif des escarpements de Prévost, Piedmont et St-Hippolyte de tout développement immobilier et d'utiliser les ressources dont il dispose pour en garantir l'intégrité écologique ainsi que l'accès démocratique aux activités de plein air compatibles avec l'écotourisme.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.




Lucie Papineau, députée de Prévost


Date

Pétition pour protéger les écosystèmes du massif des falaises de Piedmont, Prévost et St-Hippolyte.

Par la présente, je demande au Ministre du Développement durable, de la faune et des parcs du Québec, de soustraire le massif des escarpements de Prévost, Piedmont et St-Hippolyte de tout développement immobilier et d'utiliser les ressources dont il dispose pour en garantir l'intégrité écologique ainsi que l'accès démocratique aux activités de plein air compatibles avec l'écotourisme.

Nom (lettres moulées)	Ville	Signature	Courriel ou téléphone
ROUSSEAU DENIS	AUTOU		514 351-8007
Nathan Zwickel	Montreal		514 847-8765
Stephen Charters	Montreal		514 509-4086
Bernard Beaufien	Montreal		514 273-2775
Antoine Beaupre	Montreal		514 388-5971
Grand' Leland Young	Mt.		514 279-4427
Anne-Marie Lavoie	Que		annemarie@Hotmail.ca
Richard Coeertis	Montreal		RICHARD COERTIS @ Hotmail.com
Lise Labelle (Ray 7)	Stambridge		pasline 2 @ Hotmail.com
Melanie Carrier	MTL		mecARRIER @ hotmail.com
DON POOLY	REPENTIGNY		DNDPOOLY @ Hotmail.com
DANIELLE PERREAU LT	REPENTIGNY		DON-DAN @ symptier.ca
REUBEN OSTROFSKY	Montreal		COLAROTH@yahoo.fr
HELENE GILLARD	MTL		514-767-8856
Etienne Lecomp	Verdun		514-381-9187
TAM LESOT	MONTREAL		450 430 3749
GAYAN BIERE	STE THERESE		FLEBIANC99@HOTMAIL.COM
FREDERIC LEBLANC	Repentigny		(450) 471-0403
Jonathan Gariepy	Repentigny		STESSIERE@EEER.ORG 514-388-

